

Les associations de consommateurs conseillent vivement au gouvernement belge de réexaminer son projet d'interdiction des arômes pour cigarettes électroniques

Bruxelles, 11.03.2026 - Huit associations de consommateurs représentant des milliers de citoyens à travers l'Europe ont [publié une lettre](#) ouverte demandant au gouvernement belge de réexaminer son projet d'interdiction des liquides aromatisés pour cigarettes électroniques.

La proposition, présentée par le ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, limiterait les e-liquides à la seule saveur de tabac et introduirait une « liste positive » de seulement 16 substances aromatisantes autorisées.

Si la protection des jeunes contre la consommation de nicotine est un objectif important, les organisations avertissent que la suppression des arômes pourrait avoir des conséquences imprévues pour les fumeurs adultes qui considèrent le vapotage comme une alternative moins nocive à la cigarette.

Dans [toute l'UE](#), les arômes fruités et sucrés sont les plus populaires parmi les vapoteurs adultes (68 %), suivis par le tabac (38 %) et le menthol (31 %). Des données montrent également que les adultes qui utilisent des cigarettes électroniques aromatisées ont [230 % plus](#) de chances d'arrêter de fumer que ceux qui utilisent des alternatives aromatisées au tabac ou non aromatisées.

Michael Landl, directeur de la World Vapers' Alliance, explique : « Plus de deux millions d'adultes fument encore en Belgique, et les arômes des cigarettes électroniques pourraient aider bon nombre d'entre eux à abandonner la cigarette. Ignorer les preuves montrant comment les fumeurs adultes ont réussi à arrêter de fumer risque de reproduire les erreurs commises aux Pays-Bas. L'interdiction des arômes a poussé les consommateurs à recommencer à fumer ou à se tourner vers le marché noir. »

[Aux Pays-Bas](#), à la suite de l'interdiction des arômes, la demande s'est déplacée vers les marchés informels tels que les réseaux sociaux et les achats transfrontaliers. Un an après l'interdiction, le taux de tabagisme a [augmenté de 4 %](#) et le vapotage de 25 % chez les adolescents.

Les signataires appellent le gouvernement belge à retirer le projet d'interdiction, à maintenir l'accès légal aux produits aromatisés réglementés pour les adultes, à légaliser les sachets de nicotine et à renforcer les mesures de vérification d'âge et d'application de la loi afin de protéger les mineurs tout en soutenant les fumeurs qui souhaitent arrêter.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

World Vapers' Alliance

info@worldvapersalliance.com

La World Vapers' Alliance amplifie la voix des vapoteurs du monde entier et leur donne les moyens de faire la différence dans leurs communautés. Nos membres sont des associations de vapoteurs ainsi que des vapoteurs individuels du monde entier. www.worldvapersalliance.com